

LES TARIFS TRIMESTRIELS (1)

Quotient familial	Éveil (45min)	Module classique, actuelle, traditionnelle, batteurs		Atelier + instrument (40 min)		Atelier seul au choix
		<25 ans	≥25 ans	<25 ans	≥25 ans	
Résidents						
<341	15€	39€	50€	45€	90€	18€
2 instr.		59€	75€	68€	90€	
3 instr.		78€	100€	90€	120€	
342 à 491	20€	52€	66€	60€	80€	24€
2 instr.		78€	99€	90€	120€	
3 instr.		104€	132€	120€	160€	
492 à 914	25€	65€	83€	75€	100€	30€
2 instr.		98€	125€	113€	150€	
3 instr.		130€	166€	150€	200€	
915 à 1200	38€	98€	125€	113€	150€	45€
2 instr.		147€	188€	170€	225€	
3 instr.		196€	250€	226€	300€	
>1200	50€	130€	165€	150€	200€	59€
2 instr.		195€	248€	225€	300€	
3 instr.		260€	330€	300€	400€	
Extérieurs						
1 ^{er} enfant	52€	150€	180€	180€	220€	70€
2 ^{ème} enfant		120€		150€		50€
3 ^{ème} enfant		100€		130€		45€

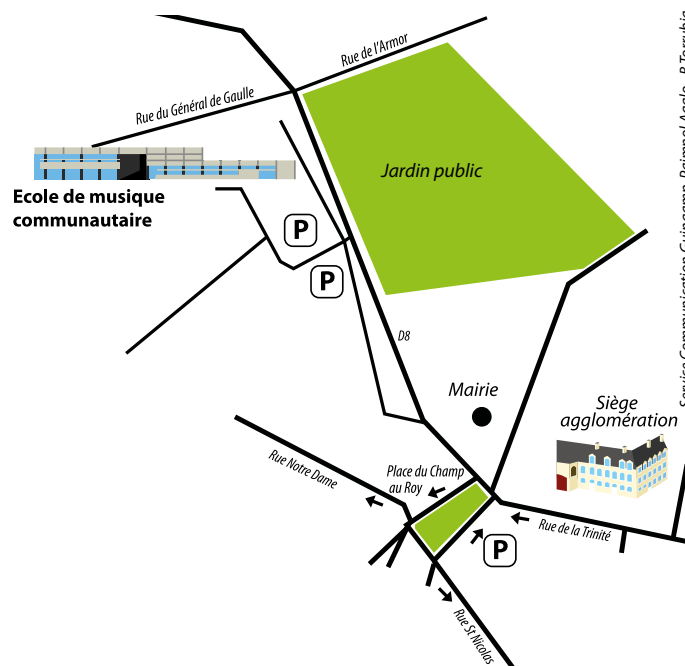
CONTACTS

École de musique communautaire de Guingamp

Place du Champ au Roy
22 200 Guingamp
02 96 21 24 38 (mercredi en période scolaire)
g.leroux@guingamp-paimpol.bzh

Votre interlocuteur

Gaëlle Le Roux,
g.leroux@guingamp-paimpol.bzh
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
02 96 13 59 61
Mercredi en période scolaire (zone B) :
02 96 21 24 38



Service Communication Guingamp-Paimpol Agglo - B. Torrubia - Janvier 2019



ÉCOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE GUINGAMP

La musique pour tous les goûts



● DE L'ARMOR À L'ARGOAT ●

11 rue de la Trinité
22200 Guingamp
Tél. 02 96 13 59 59
musique.guingamp@guingamp-paimpol.bzh
www.guingamp-paimpol-agglo.bzh

Guingamp
Paimpol
AGGLOMÉRATION

L'ÉCOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE DE GUINGAMP

- Des enseignements organisés en trois modules pédagogiques non cloisonnés (musiques classiques, actuelles ou traditionnelles),
- 18 disciplines ou activités,
- 11 professeurs dont un coordinateur,
- Une priorité donnée aux pratiques collectives,
- La formation musicale (anciennement nommée solfège) intégrée à la pratique instrumentale,
- 35 semaines de cours



LES COURS ET ATELIERS

L'éveil musical

Découverte de la musique par le chant le rythme, l'expression culturelle, les instruments à percussion, les jeux

45 minutes par semaine

Les instruments

Basse électrique

Guitare (classique, folk ou électrique)

Violon

Harpe

Flûte traversière

Batterie

Accordéon diatonique

Piano

Le chant individuel

Les pratiques collectives

Atelier guitare acoustique

Percussions africaines

Musique de chambre

The World Wind Orchestra
(orchestre musique du monde)

Ensemble traditionnel (accordéon),

Orchestre vents-bois-cordes

Chorale

Atelier musiques actuelles

Modules	Description
Eveil Musical	45min/sem.
Module musiques classiques, actuelles ou traditionnelles	Pratique instrumentale : 20/30min Formation musicale : 5 minutes Pratique collective : 1h
Module batterie	Pratique instrumentale : 20/30min Solfège rythmique : 1h Atelier : 1h
Atelier + instrument (optionnel)	Pratique instrumentale : 40min Atelier : 1h

LES TARIFS TRIMESTRIELS ⁽¹⁾

	Résidents (2)	Extérieurs
Éveil musical		
Enfant 5 & 6 ans (3/4h)	50€	58€
Module musique classique, actuelle, traditionnelle		
Moins de 25 ans	130€	150€
Adultes (≥25 ans)	165€	180€
2 instr. (<25 ans)	195€	
2 instr. (≥25 ans)	248€	
3 instr. (<25 ans)	260€	
3 instr. (≥25 ans)	330€	
Atelier + instrument (optionnel)		
Moins de 25 ans	150€	180€
Adultes (≥25 ans)	200€	220€
2 instr. (<25 ans)	225€	
2 instr. (≥25 ans)	300€	
3 instr. (<25 ans)	300€	
3 instr. (≥25 ans)	400€	
Pratique collective uniquement (chorale, percussions, atelier musiques actuelles...)		
1h hebdo	59€	70€

(1) possibilité tarifs au quotient familial — voir au verso
(2) sur présentation d'un justificatif de domicile

L'ÉLÈVE S'ENGAGE :

- A suivre les cours pendant toute l'année scolaire (pratique instrumentale, collective et formation musicale)
- A s'acquitter du coût annuel en **trois règlements** (au début de chaque trimestre).

L'inscription ne sera définitive qu'après le paiement de la cotisation du 1^{er} trimestre.

Tout arrêt en cours d'année n'exempte pas de régler les factures restantes. La radiation ne sera acceptée qu'après réception d'un courrier invoquant les motifs exceptionnels de la démission et après acceptation dûment notifiée (déménagement, maladie...)